



Recours aux cabinets conseils :

Une désintoxication nécessaire

UR UFAP de Lyon

Le 22 Mars 2023

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon s'est toujours questionnée quant à l'utilisation toujours plus large par nos dirigeants de cabinets de conseils privés. Rappelons que toute cette manne financière accaparée par ses officines est autant d'argent en moins pour les terrains et pour nos établissements.

Nous nous sommes procurés le rapport de l'inspection générale des finances paru récemment. Celui-ci dresse un bilan après la circulaire du 19 janvier 2022 incitant tous les ministères à la restriction du recours aux cabinets de conseil. La direction générale des services judiciaires a informé Bercy des efforts du ministère de la Justice et notamment du respect de l'objectif d'une baisse de 15% des sommes allouées à ses officines dont la philosophie pro-business n'est plus à démontrer.

On y apprend que si l'objectif financier a été atteint, en 2022, le recours aux cabinets de conseils a tout de même coûté la bagatelle de 4 178 013 euros au Ministère de la Justice.

Encore une fois, on se demande pourquoi on paie ! En effet, le rapport souligne que « l'Inspection Générale de de la Justice disposait a priori des compétences et de l'expertise pour réaliser la prestation de conseil suivante pour le compte de la DAP : « Assistance au transfert intégral des missions d'extractions judiciaires à la DAP. » » En clair, le marché de 324 000 euros conclu en avril 2022 avec le cabinet ERNST & YOUNG est de l'argent foutu en l'air.

En même temps, quand on connaît les capacités de nombre de nos technocrates, ils ont au moins raison de se dire qu'ils ont besoin de conseils, le souci, c'est qu'on les paie (cher) à réfléchir en théorie, pas à trouver des gens qui doivent le faire à leur place à grand renfort d'argent public !

On apprend ensuite que 231 000 euros ont été dépensés pour des « prestations visant à renforcer les capacités d'ingénierie des directions ressources ministérielles et de leurs établissements publics associés pour imaginer de nouvelles politiques RH, élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de gestion plus efficaces, concevoir et généraliser de nouvelles prestations pour les directions métiers comme pour les agents. »

Il fut un temps où la haute fonction publique avait le sens de l'intérêt général et n'avait pas besoin de ce genre de maîtres à penser pour réfléchir et planifier l'avenir professionnel de ses agents...

D'autres pépites figurent dans ce rapport, on pourrait gloser sur les 220 000 euros dépensés pour « l'accompagnement du siège de la DISPMOM et de la préfiguratrice à la mise en place d'un délégué territorial Océan Indien » « concurremment à la saisine de l'IGJ qui a été, dans le même temps

missionnée en appui et a pris ultérieurement le relais du prestataire lorsque le marché est arrivé à son terme. » En langage non diplomatique, le rapport souligne qu'il ne voit tout simplement pas la plus-value du prestataire !!

Si sur le terrain, chaque centime est pesé et les calculatrices affûtées pour qu'un « petit fonctionnaire » ne dépense pas trop, à Paris en revanche, dès qu'il s'agit de conseils de boîtes privées, on ne regarde pas à la dépense ! On y va, on n'hésite pas, on s'offre des conseils inutiles mais coûteux !!!

Comme **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON le disait dans son dossier d'avril 2022 au sujet du rapport sénatorial de Mars de la même année, « L'État ne dispose d'aucun moyen pour s'assurer de l'absence de conflit d'intérêts chez ses consultants. »

Voilà qui est rassurant

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON, la privatisation à grand train de l'administration, la fragilisation du statut de la fonction publique à travers la contractualisation à outrance, le noyautage par le privé et ses intérêts particuliers ne cadrent pas avec les besoins d'une démocratie moderne qui est supposée délivrer un service public à la population qui paie des impôts pour cela.

L'UR UFAP UNSa Justice de LYON dénonce avec véhémence ces pratiques quand on voit en parallèle par exemple, que nos penseurs ne sont pas foutus de signer un contrat de maintenance et de dépannage pour les véhicules composant la flotte de l'administration.

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON, le changement de paradigme c'est maintenant !

Que nos dirigeants reviennent à un peu plus de modestie et de connaissance de leurs terrains, ça les ramènera à un peu plus de pragmatisme peut être qui leur ouvrira sans doute plus les yeux que les copains de Mc KINSEY et consorts qui ne voient que l'intérêt de leur portefeuille.

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON

Les secrétaires généraux

D. VERRIERE, F.ROUSSET